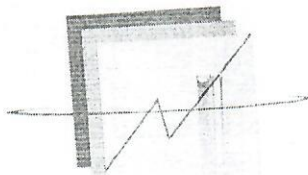


République du Sénégal
Un peuple - Un But - Une foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ORGANISATION D'UN
ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN
SYSTEME D'INFORMATION**

Formation sur les méthodes et outils de traitement et d'analyse d'informations

Juillet 2009

Il doit avoir une bonne expérience dans le domaine des enquêtes auprès des ménages et/ou des entreprises avec une maîtrise de l'ensemble des étapes requises pour une meilleure disponibilité de l'information à savoir : **collecte, vérification, saisie, traitement, exportation, tabulation** et enfin **analyse**. Il doit avoir une grande expérience dans le domaine de la formation des ces outils.

Le prestataire doit fournir :

- Une salle pouvant contenant 20 participants ;
- 20 ordinateurs dont chacun contenant les logiciels CSPRO et SPSS) ;
- les supports de cours ;
- la restauration aux participants (20 maximum) ;
- assurer le paiement des frais de déplacement des participants.

Nb : références à fournir

6. Durée de la formation

La formation se déroulera en deux étapes de dix jours chacune. La première phase sera consacrée à la formation sur CS pro et la seconde portera sur SPSS. La première phase va commencer au courant de la première **semaine de septembre 2009**.

7. Participants

Les participants seront autour d'une quinzaine d'experts provenant des secteurs connexes en relation potentiel avec l'Observatoire de la Pauvreté et des conditions de Vie.

8. Lieu de la formation

Le prestataire doit fournir un local équipé d'ordinateurs performants, de matériels de formation (tableaux padex, tables et chaises suffisantes et confortables). Il doit également disposer d'un cadre sain et adéquat pour les pauses café et déjeuner.

9. Financement

Le financement est assuré par le Programme de Réduction de la Pauvreté via la Cellule de Suivi opérationnel du Ministère de la Femme de l'Entreprenariat Féminin, de la Solidarité Nationale et de la Micro finance dans le cadre du plan d'actions de L'OPCV.

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, l'Etat du Sénégal est entrain de mettre en place un Observatoire national de la pauvreté et des conditions de vie et (OPCV) dont l'objectif est de créer un cadre permanent de production, de diffusion d'informations. Pour ce faire, un plan d'actions a été élaboré comptant pour l'année 2009. Cependant, une bonne connaissance des méthodes et outils de traitement et d'analyse des acteurs intervenant dans la conduite de ce système d'information constitue une condition essentielle de la réussite des actions et de l'atteinte des objectifs de la création de cet Observatoire. Ainsi, conformément à son plan d'actions, l'OPCV se propose de former certains experts provenant des secteurs connexes, aux méthodes et outils de traitement et d'analyse de données. Une prestation de service pour cette formation est sollicitée afin de renforcer les capacités des membres de l'équipe technique de l'OPCV ainsi que les collaborateurs provenant des autres secteurs pour assurer une meilleure disponibilité de l'information statistique.

2. Objectifs

- Renforcer les capacités des experts sectoriels dans les méthodes participatives de traitement des informations issues de la collecte auprès des ménages et/ou des entreprises et d'analyses de données.
- Permettre à prendre connaissance des outils de traitement, d'analyse de manière objective et participative ;
- Permettre à l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie de se doter de collaborateurs expérimentés en matière de traitement et d'analyse de données.

3. Résultats attendus

- Les collaborateurs de l'OPCV sont en mesure de traiter à la machine en toute autonomie des informations collectées auprès des ménages et /ou des entreprises et de les analyser d'une manière objective et participative ;
- Les experts formés, maîtrisent les outils de traitement et d'analyse d'information (CS Pro et SPSS)
- L'OPCV dispose de collaborateurs sectoriels capables de fournir des informations statistiques biens traitées et analysées pour le compte des utilisateurs ;

4. Contenus de la formation

- Méthodes de traitement et outils
- Méthode d'analyse et outils
- Exercices pratiques avec l'aide de questionnaires d'enquête.

5. Profil et mandat du prestataire

Le prestataire doit être ou fournir un informaticien d'enquêtes avec une maîtrise avérée des logiciels de saisie et d'analyse d'informations tels que CS pro, SPSS et ou STATA.

République du Sénégal
Un Peuple- Un But- Une Foi
**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

**TERMES DE REFERENCE POUR LA
SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE
LA DEFINITION D'UN PLAN DE FORMATION
EN SUIVI-EVALUATION**

Juillet 2009

1. Contexte et justification

Le Sénégal, à l'instar des pays d'Afrique sub-saharienne, a placé le processus d'élaboration de son DSRP depuis 2001 dans le cadre d'une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs de la société. Aux plans national et régional, il est procédé régulièrement à des activités de suivi-évaluation auxquelles participent tous les acteurs, notamment les Organisations de la Société civile (OSC), les partenaires techniques et financiers (PTF), le secteur privé, les syndicats, les collectivités locales.

Poursuivant cette dynamique participative, le Gouvernement du Sénégal a initié depuis 2008 un processus de revue annuelle du DSRP au cours duquel les ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers ainsi que les Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé se penchent sur les résultats réalisés au cours de l'année écoulée en vue de corriger les limites dans la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Ce processus a révélé la nécessité de renforcer les capacités des acteurs concernés en suivi-évaluation.

Le mécanisme actuel d'appui au suivi de la pauvreté s'inscrit dans une perspective de connaissance approfondie des réalités qui déterminent les conditions de vie des ménages dans toutes leurs formes. Le principal constat qui s'est dégagé est que le dispositif de suivi constitue l'un des éléments clef de la problématique auquel il faut apporter une attention particulière. Ce constat a été confirmé par plusieurs acteurs qui, lors des conférences et séminaires ont exprimé des besoins d'appui dans le domaine du suivi-évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, l'Etat du Sénégal est en train de mettre en place un Observatoire national sur les conditions de vie et de la pauvreté (OPCV) dont l'objectif est de créer un cadre permanent de production, de diffusion d'informations. Pour ce faire, un plan d'actions a été élaboré comptant pour l'année 2009.

Conformément à son plan d'actions, l'OPCV se propose de s'attacher le service d'un consultant pour la définition d'un plan de formation global en suivi-évaluation pour les acteurs intervenant dans le cadre du suivi du DSRP et des OMD.

2. Objectifs

L'expérience de nombreux pays en développement montre qu'un système de suivi-évaluation de la pauvreté et des conditions de vie devrait couvrir plusieurs domaines à savoir:

- le suivi et analyse de la pauvreté et des conditions de vie
- le suivi de l'exécution et des résultats des politiques et des programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie
- les évaluations annuelles, intermédiaires et finales des stratégies, programmes et projets
- l'évaluation de l'impact de certaines politiques et programmes sur les conditions de vie.

L'objectif global visé à travers ce travail est de définir un plan de formation pour les acteurs en charge du suivi du DSRP et des OMD. De manière spécifique, le plan de formation proposé par le Consultant doit être axé sur :

- le suivi et analyse de la pauvreté et des conditions de vie
- le suivi de l'exécution et des résultats des politiques et des programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie
- les évaluations annuelles, intermédiaires et finales des stratégies, programmes et projets
- l'évaluation de l'impact de certaines politiques et programmes sur les conditions de vie.

3. Résultats attendus

Le résultat global de cette étude est de fournir un plan de formation détaillé en suivi-évaluation pour les acteurs impliqués dans le suivi du DSRP et des OMD. De manière spécifique, ce plan doit tenir compte des précisions suivantes :

- Les types de formation pertinents pour le suivi du DSRP et des OMD sont clairement indiqués ;
- Les contenus de chaque type de formation sont précisés ;
- Le coût unitaire de chaque type de formation est évalué et indiqué ;
- Les structures bénéficiaires de chaque type de formation sont identifiées ;
- Le chronogramme ou la feuille de route de la mise en œuvre du plan de formation est clairement défini.

4. Profil et mandat du Consultant

Le consultant devra avoir une solide formation académique en sciences sociales. Il devra disposer d'une expérience avérée (5 ans au moins) dans le domaine du suivi de la pauvreté et des OMD. En outre, il devra avoir une bonne maîtrise du processus de mise en place de l'OPCV. Le consultant devra avoir une connaissance des documents techniques de l'OPCV (document de projet et d'architecture) qui retracent les besoins de formation à satisfaire pour un bon suivi du DSRP et des OMD.

5. Méthodologie et durée de l'étude

Le consultant devra visiter l'ensemble des structures concernées par le suivi et du DSRP et des OMD pour identifier leur besoin en suivi-évaluation.

La durée prévue pour la réalisation du travail demandé est de 30 jours. La démarche globale retenue dans le cadre de la réalisation de l'étude, consiste pour le consultant de travailler en étroite collaboration avec les responsables de l'ANSD en charge du suivi de la mise en place de l'OPCV, ceci dans le but de :

- mieux coordonner les rencontres ;
- permettre le rapport à mi-parcours prévu dans un délai de 30 jours après la signature du contrat.

Le consultant rencontrera les commanditaires 10 jours après le dépôt du draft pour recueillir les observations à intégrer pour la finalisation du document.

Le rapport final sera déposé 5 jours avant la fin du contrat pour adoption sous format électronique (Cd-rom) et sur support papier en 05 exemplaires.

6. Financement

Le financement est assuré par la Cellule de Suivi Opérationnel du Ministère de la Femme de l'Entrepreneuriat Féminin, de la Solidarité Nationale et de la Micro finance dans le cadre du plan d'actions de L'OPCV.